



Note synthétique



CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
ALPIN

INVENTAIRES BOTANIQUES SUR 4 SITES DE LA VILLE DE CHAMBERY

11/2023

M. Michoulier

SOMMAIRE

Bilan des inventaires	3
Observations	4
Parc de la Calamine et forêt du Champ de tir	4
Parc de Buisson Rond	5
L'Albane et la Leysse	6
Fichiers fournis	7



BILAN DES INVENTAIRES

Au total, ce sont 87 relevés de végétations qui ont été effectués, visant les espaces suivant :

- Parc de Buisson rond ;
- Forêt du champ de tir ;
- Parc de la Calamine ;
- L'Albane et la Leysse.

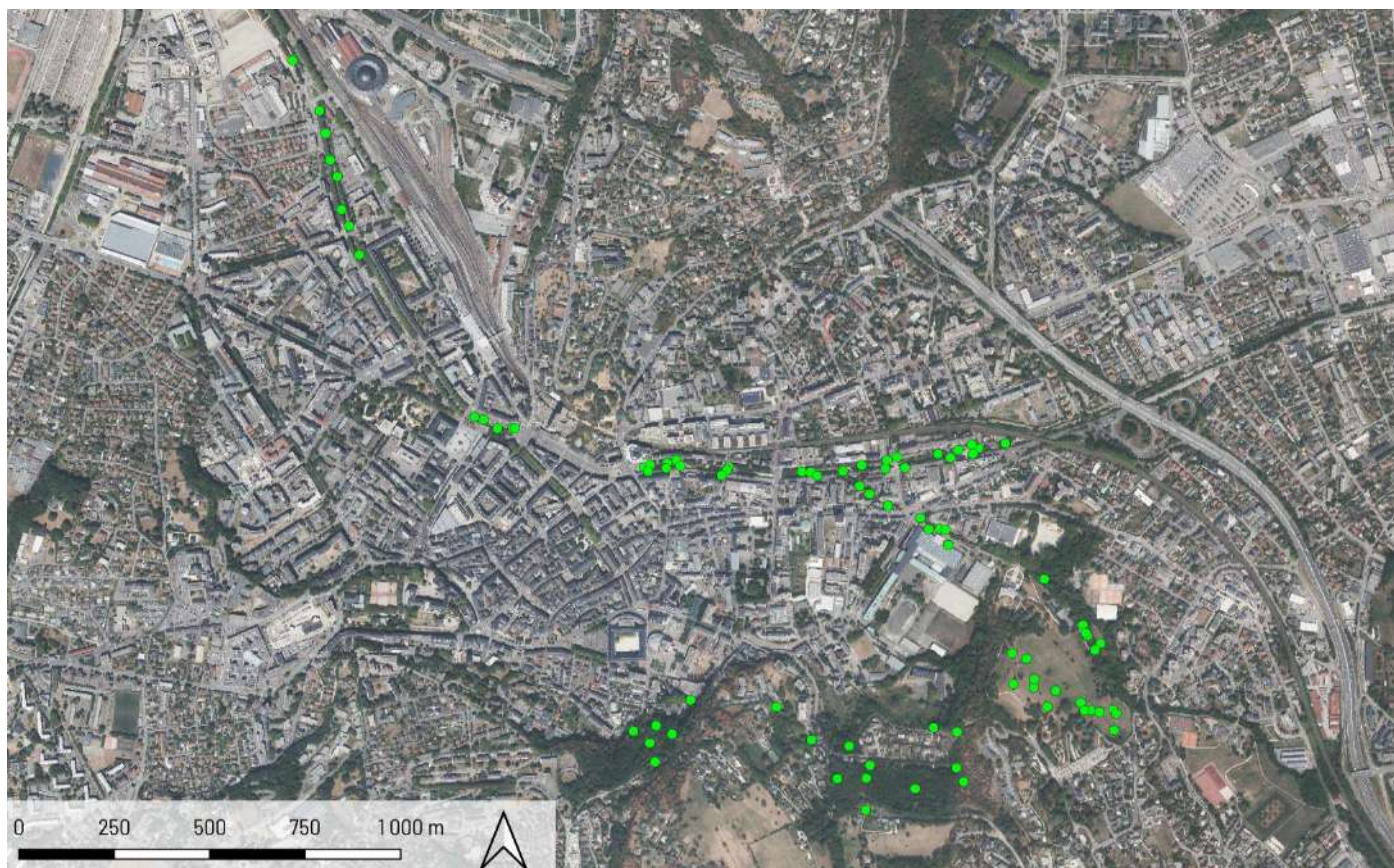


Figure 1 : Localisation des relevés effectués

Au total, 1342 observations ont été réalisées, permettant de recenser 362 espèces, de la flore et de la bryoflore. Parmi ces espèces, 114 n'étaient pas connues de nos bases de données avant cet inventaire.

OBSERVATIONS

PARC DE LA CALAMINE ET FORET DU CHAMP DE TIR

Ces deux parcs sont principalement constitués de forêts.

Celles-ci sont humides, généralement dominées par les frênes (*Fraxinus excelsior*), charmes (*Carpinus betulus*), chênes (*Quercus robur*), érables (*Acer pseudoplatanus* et *Acer platanoïdes*), accompagnées par diverses espèces d'arbustes mésophiles à méso-hygrophiles. La strate herbacée est dominée par un nombre très réduit d'espèces, généralement vernaies comme l'ail des ours (*Allium ursinum*), le lierre terrestre (*Glechoma hederacea*) ou la petite pervenche (*Vinca minor*). Ces boisements sont considérés comme des habitats d'intérêt communautaire (HIC 9160 : Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du *Carpinion betuli*).

Les pentes les plus fortes sont également colonisées par un cortège diversifié de fougères, dont le Polystic à soie (*Polystichum setiferum*), déterminant ZNIEFF sur la zone alpine.

Ces boisements humides présentent un réel intérêt pour l'entomofaune locale par la floraison précoce attirant les pollinisateurs. Ils constituent également le refuge de nombreux amphibiens. Ils sont à protéger de l'exploitation intensive, des plantations de résineux, des dépôts d'ordures sauvages. La colonisation par des essences exogènes comme le laurier cerise (*Prunus laurocerasus*) a également été observée et est à surveiller. **Une action d'élimination est à envisager rapidement (dessouchage si possible, coupes répétées ou annélation sinon).**

Le parc de la Calamine présente également une tufière, habitat d'intérêt communautaire prioritaire (HIC 7220 – Sources pétrifiantes avec formation de travertins (*Cratoneurion*)), en déclin à l'échelle du territoire alpin. **Cette végétation est dépendante de l'apport en eau (en quantité et en qualité), qu'il faudra surveiller.**



Figure 3 : Facies de boisements humides à ail des ours (Calamine à gauche, Champ de tir à droite)

Figure 2 : Laurier cerise (*Prunus laurocerasus*) dans la forêt du Champ de tir)



Figure 4 : Gauche - Faciès de boisement de pente à fougères (gauche), droite - faciès de boisement humide à lierre terrestre (*Hedera helix*) dans le parc du Champ de tir

PARC DE BUISSON ROND

Le parc de Buisson Rond présente de nombreux espaces ouverts, à la flore très diversifiée. Sur ces seuls espaces ouverts, 106 espèces végétales ont été recensées. La prairie principale, en pente douce, fauchée, présente une végétation plutôt mésophile et mésotrophe, homogène au premier coup d'œil, mais présentant en fait des faciès différents en fonction des variations de pentes. Les concavités/convexités du terrain et l'épaisseur de sol jouent sur le ruissellement des eaux et des nutriments, On retrouve ainsi un faciès plutôt maigre, mésotrophile, acidiline en pente douce, à Cardamine des prés (*Cardamine pratensis*) et Saxifrage granulée (*Saxifraga granulata*) particulièrement intéressant, ou bien des faciès méso-eutrophiles plus riches en azote à Dactyle (*Dactylis glomerata*) et Fétuque rouge (*Festuca rubra* groupe). Les faciès les plus secs sont dominés par le Brome érigé (*Bromopsis erecta*). **Cette prairie est pour l'instant équilibrée, et les vagues de floraison successives attirent une entomofaune riche.**



Figure 5 : Différents faciès de la prairie de fauche de Buisson Rond

La zone ressemée issue d'anciens parcs de chevaux, a été très largement colonisée par la Patience à feuilles obtuses (*Rumex obtusifolius*), espèce eutrophile dont les graines gardent une capacité germinative pendant de nombreuses années. Les bénéfiques du semis initial semblent ne pas avoir été conservés. Seuls quelques pieds de messicoles ont été vus en début de saison, rapidement étouffés ensuite par les Rumex. **Il semblerait intéressant de**

retenir une opération de semis, en préparant le terrain par plusieurs faux semis visant à éliminer les graines de Rumex. Le mélange semé pourrait au choix se constituer d'un mélange Végétal Local adapté présentant une forte compétitivité, ou un transfert de foin de la prairie de fauche adjacente.

Le plateau situé en haut du parc est constitué d'une végétation plus maigre, relativement hétérogène, sécharde, où s'épanouissent quelques espèces de pelouses sèches comme l'Ophrys abeille (*Ophrys apifera*), déterminante ZNIEFF sur la zone alpine. Il est à noter également la présence de Nielle des blés (*Agrostemma githago*) sur cette partie du parc, dans une zone semblant avoir été localement perturbée, soit par un semis, soit par une colonisation naturelle sur un sol mis à nu par du gibier.



Figure 6 : Ophrys abeille (*Ophrys apifera*)

Le parc présente également une frange boisée humide à Aulnes glutineux (*Alnus glutinosa*) au bord de l'Albanne, **intéressante pour sa connectivité avec la Leysse.**

L'ALBANNE ET LA LEYSSE

Pas moins de 10 espèces de saules ont été notées dans le lit de l'Albanne et de la Leysse, dont certaines peu communes sur le territoire, comme le Saule fragile (*Salix fragilis*), preuve d'une grande diversité végétale. Les rives de l'Albanne et de la Leysse présentent différents profils en fonction de la largeur du lit, et des travaux qui y ont été menés. L'Albanne est étroite et colonisée par des fourrés hygrophiles diversifiés. La confluence est marquée par de grands arbres, notamment des aulnes glutineux qui structurent une végétation hétérogène en termes de hauteur.

La Leysse, au lit plus large, présente également des éléments arborés hauts, notamment sur la zone où les travaux de restauration menés sont les plus anciens (quais de la Rize et C. Ravet entre 2006 et 2007), ou sur les zones sans intervention (quai des Allobroges), offrant une importante diversité structurelle et de milieux. Au niveau de la rue Frezier, où la Leysse a été découverte en 2013, la végétation est un fourré homogène de saules dominé par le Saule pourpre (*Salix purpurea*), et le Saule cendré (*Salix cinerea*) (potentiellement plantés lors des travaux ?). **La dynamique évolutive amènera progressivement et naturellement ces fourrés à se diversifier en structure via l'implantation naturelle d'espèces arborées de bois tendre (saules, peupliers, etc.). Le rajeunissement par la dynamique des crues ralentira ce phénomène.**



Le lit de la Leysse présente également des végétations herbacées régulièrement rafraîchies par les crues peu élevées, abritant un cortège d'espèces généralement rudérales dont l'Ail fléchi (*Allium flexum*), espèce peu commune en France, localisée principalement sur le bassin moyen du Rhône. On trouve également dans ces milieux quelques espèces exotiques elles-aussi adaptées aux perturbations.

De nombreuses espèces exotiques envahissantes problématiques ont été notées dans le lit de l'Albanne et de la Leysse, notamment renouées asiatiques (*Reynoutria japonica* groupe), Buddleia (*Buddleia davidii*), Solidages (*Solidago gigantea* et *S. canadensis*), etc. Ces espèces se développent principalement par patch dans les zones les plus ouvertes de la ripisylve, et **peuvent faire l'objet de travaux d'éradication par fauches ou arrachages répétés. Les grands sujets de Robinier (*Robinia pseudoacacia*) peuvent faire l'objet d'une annélation.**

Figure 7 : l'Ail fléchi (*Allium flexum*)

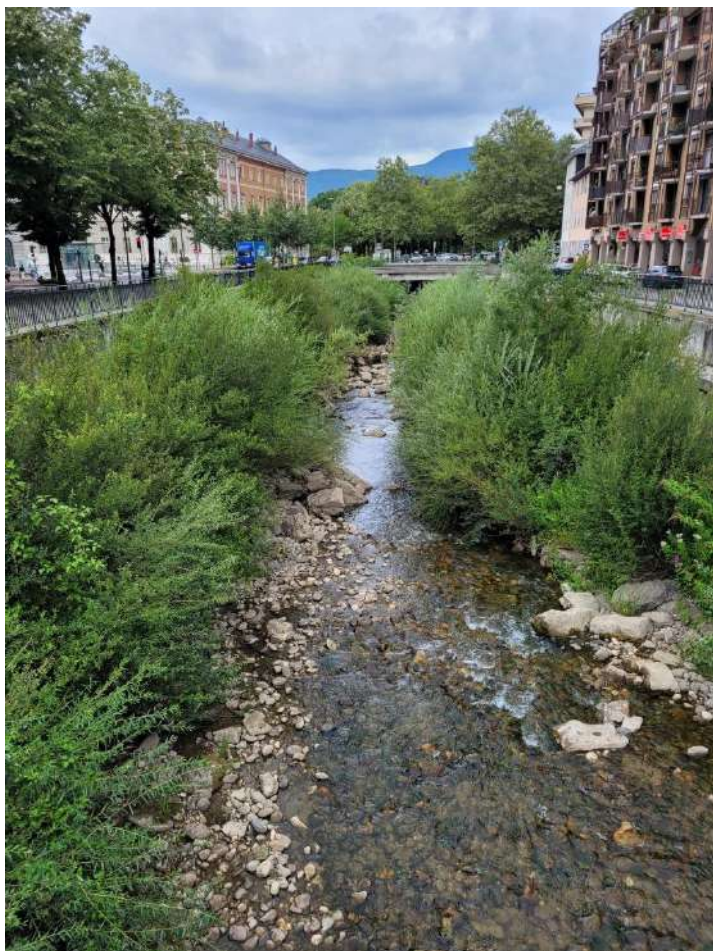


Figure 9 : la Leysse, rue Frezier



Figure 8 : l'Albanne, confluence Albanne/Leysse

FICHIERS FOURNIS

- **Relevés.csv** : Données de terrain au format csv, UTF-8, séparateur point-virgule ;
- **Relevés.shp** : Données de terrain au format shp, UTF-8, projection RGF93/Lambert 93 (EPSG : 2154) ;
- **Metadonnees_champs.csv** : Descriptif des champs de données au format csv, UTF-8, séparateur point-virgule.



**CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
ALPIN**

CONTACTS

SIÈGE

Domaine de Charance
05000 Gap
07 45 87 08 85

ANTENNE RHONE-ALPES

148 rue Pasteur
73000 Chambéry
07 87 75 12 82

cbna@cbn-alpin.fr

<https://cbn-alpin.fr/>

Suivez-nous : @CBNAlpin